



62^e rencontre du Comité national de concertation BIM

COMPTE RENDU

Tenue le mardi 17 mai 2010, à 9 h,
à la Société GRICS, 5100, Sherbrooke Est, salle 3.40, Montréal

Sont présents :

M ^{me} Gaëtane Arseneau	C. s. de la Baie-James Région de l'Abitibi-Témiscamingue
M. Pierre Blanchette	C. s. du Chemin-du-Roy Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec
M. Jean-Luc Bombardier Président du Comité	C. s. des Hauts-Cantons Région de l'Estrie
M ^{me} Céline Crépin	C. s. des Premières-Seigneuries Région de Québec-Chaudière-Appalaches
M ^{me} Brigitte Carrier	C. s. des Îles Région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les Îles
M. Stéphane Côté	C. s. des Rives-du-Saguenay Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean
M ^{me} Lucie Demers	C. s. des Portages-de-l'Outaouais Région de l'Outaouais
M ^{me} Michèle Drapeau	Directrice des services pédagogiques et de l'évaluation Société GRICS
M ^{me} Linda Drouin	Direction de la formation générale des jeunes Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
M ^{me} Renée Dufour (En remplacement de M ^{me} Suzie Roy)	C. s. de l'Estuaire Région de la Côte-Nord
M ^{me} Mélanie Ledoux Secrétaire du Comité	Coordination de l'équipe BIM-FGJ Société GRICS
M. Robert Riopel	C. s. Marie-Victorin Région de la Montérégie
M ^{me} Johanne Trudeau	C. s. de Montréal Région de Montréal

Est absent :

M. Jean-Claude Ruel	C. s. de la Rivière-du-Nord Région Laval-Laurentides-Lanaudière
---------------------	--

M. Jean-Luc Bombardier souhaite la bienvenue à tous les participants.

M^{me} Michèle Drapeau présente M^{me} Mélanie Ledoux, qui remplacera M^{me} Hélène Poulin à titre de coordonnatrice à la Direction des services pédagogiques et de l'évaluation au secteur FGJ, jusqu'au retour de congé de cette dernière, en novembre 2010.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Bombardier présente l'ordre du jour. L'ordre du jour est accepté par l'ensemble des membres du Comité. Il est proposé de discuter des sujets et questions à aborder avec M^{me} Linda Drouin au point 8 et, conséquemment, de déplacer ce dernier en avant-midi, après le point 4.

1. Adoption de l'ordre du jour
Approbation du compte rendu de la rencontre du 5 février 2010
2. Réservation CNC – Plan de travail 2009-2010
 - 2.1 Diffusion des outils d'évaluation
 - 2.2 Document d'information – suivi
 - 2.3 Lettre sur la confidentialité des épreuves réservées – suivi
3. Droits d'auteur : mise au point
4. Plan de travail 2009-2010
 - 4.1 Secondaire
 - 4.2 Primaire
5. Gestion de BIM en ligne
 - 5.1 Mise à jour de la liste des administrateurs
 - 5.2 Authentification des abonnés
6. Plan de travail 2010-2011
7. Échange avec la représentante du Ministère
8. Échange et partage de points de vue : sujet à déterminer
9. Autre sujet
 - 9.1 Départ de M^{me} Demers
10. Dates des prochaines rencontres

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 5 FÉVRIER 2010

M^{me} Drapeau présente le compte rendu de la rencontre du 5 février 2010.

Dans son ensemble, le compte rendu est jugé conforme et est accepté par les membres du Comité.

2. RÉSERVATION CNC – PLAN DE TRAVAIL 2009-2010

2.1 DIFFUSION DES OUTILS D'ÉVALUATION

M^{me} Carrier expose la situation au sujet de la situation d'évaluation en anglais, langue seconde, 1^{er} cycle du secondaire, élaborée dans la région du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Les Îles. Bien qu'il n'en ait pas été convenu ainsi au départ, cette situation a été élaborée dans le cadre d'un mandat RREALS et a été déposée sur le site du regroupement en mars dernier. Après discussion, il est convenu que la situation produite sera tout de même déposée sur BIM en ligne, après vérification des normes d'informatisation, et qu'elle portera une mention indiquant qu'elle a été reçue directement de la région Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Les Îles. Un certain inconfort quant à la communication entre ce regroupement et les tables régionales depuis les dernières années est par ailleurs relevé par différents membres du Comité. M^{me} Drapeau rappelle qu'à la suite de la rencontre avec le RREALS, à l'automne 2008, une collaboration entre le regroupement et BIM dans le cadre de l'élaboration d'une ou deux situations d'évaluation par année a été convenue. Les mandats devraient toutefois être clairement définis en début d'année.

M^{me} Drapeau présente ensuite le tableau *Réservation CNC – Secondaire (Plan de travail 2009-2010)*. Elle explique les raisons ayant occasionné un délai dans la diffusion de certaines situations, dont les droits d'auteur en cause pour ce qui a trait à la situation de français, 3^e secondaire. Comme un texte de remplacement a été trouvé, cette situation d'évaluation pourra être diffusée et sera réservée pour une année supplémentaire. M^{me} Drapeau demande au Comité s'il est d'accord pour que la situation de remplacement qui avait été retirée (*Médias à l'attaque*) soit, quant à elle, retournée parmi les situations non réservées à l'automne 2010. Le Comité appuie cette proposition.

Dans la perspective où les situations d'évaluation sont réservées pour une durée de deux ans et dans l'optique du moment de leur utilisation (en juin et en août), la confidentialité des situations est par la suite abordée. Afin d'éviter les fuites possibles, et malgré que l'on fasse appel au sens éthique du personnel, on rappelle que les documents ne devraient pas être diffusés de façon électronique et que les copies imprimées devraient être recueillies. Afin d'informer les enseignants de son milieu à ce sujet, M^{me} Carrier explique qu'elle leur fait parvenir la lettre de confidentialité accompagnée du tableau des situations réservées.

2.2 DOCUMENT D'INFORMATION – SUIVI

M^{me} Drapeau questionne les membres du Comité quant à la réception du document d'information dans leur milieu. Comme ce document a été apprécié, il est convenu de reprendre ce modèle de document l'an prochain.

M^{me} Trudeau s'interroge sur le fait que le document d'information de la situation d'évaluation en mathématique (3^e secondaire) indique l'évaluation de la compétence 3, alors que le MELS ne la prévoit pas. M^{me} Carrier indique que ce fait a été accueilli positivement, dans la perspective de compléter les traces recueillies. M^{me} Crépin suggère de laisser la possibilité d'évaluer cette compétence. M^{me} Trudeau invite à vérifier que l'on pourrait également retirer l'évaluation de cette compétence, sans nuire à la situation d'évaluation.

Enfin, M^{me} Drapeau rappelle certaines corrections apportées aux situations d'évaluation de chimie et de physique, notamment quant à la durée prévue. M^{me} Trudeau indique que, pour la situation du 1^{er} cycle, la durée estimée par son milieu est de 55 minutes plutôt que de 75, ce qui a un impact sur l'organisation de la passation (en classe ou selon un horaire bloqué). M^{me} Crépin relève que l'estimation de la durée demeure un défi pour des situations qui n'ont pas été expérimentées. M^{me} Drapeau rappelle que, dans un contexte d'élaboration s'échelonnant de l'automne à avril d'une même année scolaire, l'expérimentation n'est pas possible; janvier serait trop tôt pour faire vivre la situation aux élèves qui seraient, par ailleurs, les mêmes élèves auxquels on ferait de nouveau vivre la situation en juin. Une période d'élaboration sur deux ans pouvait, par le passé, permettre une expérimentation; c'était la façon de faire avant le Renouveau pédagogique.

Questionné à cet effet, le Comité convient que cette façon de travailler pourrait être une piste en vue d'une expérimentation des situations. Comme autre possibilité quant à l'expérimentation, M^{me} Carrier donne également l'exemple d'une situation de 2^e secondaire expérimentée à l'automne avec des élèves de 3^e secondaire.

2.3 LETTRE SUR LA CONFIDENTIALITÉ DES ÉPREUVES RÉSERVÉES – SUIVI

M^{me} Drapeau effectue un retour sur la diffusion du communiqué portant sur la confidentialité des épreuves réservées, laquelle semble avoir porté ses fruits, compte tenu du nombre beaucoup moins élevé de questions reçues à ce sujet. Elle interroge les membres du Comité sur les retombées de ce communiqué dans leur milieu. M^{me} Trudeau précise que pour les reprises d'août, dans son milieu, les enseignants doivent signer une lettre d'engagement à la confidentialité et au retour du matériel, mais qu'il est plus difficile d'effectuer la même opération en juin, compte tenu du nombre élevé de personnes concernées. Après plusieurs demandes, M^{me} Trudeau indique qu'elle fera parvenir ce modèle de lettre aux membres du Comité. M^{me} Carrier explique, pour sa part, que, pour juin, elle fait parvenir aux enseignants une lettre apportant des précisions quant aux situations réservées et à celles non réservées.

3. DROITS D'AUTEUR : MISE AU POINT

M^{me} Drapeau explique que l'entente intervenue entre la Société GRICS et Copibec prévoit qu'un formulaire de déclaration soit inclus dans les situations d'évaluation. Ce formulaire consiste en un tableau précisant le titre de la situation d'évaluation ainsi que des œuvres qu'elle exploite et dont Copibec gère les droits. Chaque enseignant doit y indiquer le nombre de copies effectuées et le retourner à Copibec. M^{me} Drapeau rappelle que BIM ne gère pas l'entente entre Copibec, les commissions scolaires et le MELS. M^{me} Drapeau insiste également sur le fait que les droits d'auteur ont été acquis et payés pour les situations d'évaluation de BIM et qu'ils sont renouvelés sur une base annuelle, selon le nombre de téléchargements sur le site de BIM en ligne. Les situations d'évaluation peuvent être utilisées sans souci à l'égard des droits d'auteur puisque ces derniers ont été assumés par BIM pour la portion du téléchargement numérique. Toutefois, dans le cas de textes relevant de Copibec, les commissions scolaires doivent déclarer leur utilisation pour la portion de reproduction de documents.

M^{me} Drapeau demande aux membres du Comité s'ils ont reçu la lettre que Copibec a fait parvenir directement dans les milieux à cet effet, sans qu'elle l'ait préalablement vue. Comme plusieurs membres du Comité n'ont pas reçu cette lettre, et comme il est convenu qu'il serait à propos de présenter et d'expliquer la lettre et le tableau aux enseignants et aux directions d'école, il est entendu que M^{me} Drapeau fera parvenir ces documents aux membres du Comité.

4. PLAN DE TRAVAIL 2009-2010

4.1 SECONDAIRE

M^{me} Drapeau présente le tableau *Situations pour l'évaluation des compétences – Secondaire* regroupant les situations d'évaluation qui sont en cours d'élaboration. Des informations supplémentaires sont apportées relativement à certaines situations d'évaluation du premier cycle du primaire. *Des idées et patentes*, situation multidisciplinaire, pourrait être revue et adaptée pour le 3^e cycle du primaire par Yves Groulx, conseiller de BIM. *Les énergies renouvelables*, présentement à l'étape de la révision linguistique, sera diffusée au cours des prochaines semaines. *D'internet au troc* et *Vision de l'avenir : une ville et ses gens* ont fait ou feront l'objet d'une expérimentation et les dates de diffusion prévues sont maintenues.

M^{me} Drapeau présente ensuite le tableau *Secondaire, Plan de travail 2009-2010*. Dans l'ensemble, le plan de travail suit son cours. Certaines précisions sont apportées. M^{me} Carrier informe le Comité de la possibilité que la situation d'évaluation prévue pour la 3^e secondaire en science et technologie (ST) soit réservée; à confirmer ultérieurement. M^{me} Drapeau confirme que l'élaboration de la situation d'évaluation en histoire, 3^e secondaire, démarrera pour sa part à l'automne 2010.

4.2 PRIMAIRE

M^{me} Drapeau présente le tableau *Situations pour l'évaluation des compétences – Primaire* regroupant les situations d'évaluation qui sont en cours d'élaboration. Elle précise que la situation *Les robots envahissent la classe* se caractérise par l'exploitation d'un site Web spécialement conçu dans le cadre de cette situation. La situation *Terre 911* est la traduction d'une situation provenant du secteur anglophone. M^{me} Drapeau suggère la possibilité que la nouvelle conseillère de BIM termine les travaux relatifs aux situations dont la diffusion est prévue à l'automne 2010 et dont la responsable est M^{me} Poulin, coordonnatrice et conseillère de BIM, en congé jusqu'en novembre.

M^{me} Drapeau présente ensuite le tableau *Secondaire, Plan de travail 2009-2010*. Pour la situation en anglais, langue seconde, 3^e cycle, l'information selon laquelle l'élaboration de la situation sera commencée plus tard est donnée. M. Blanchette fera un suivi à ce sujet. M^{me} Carrier s'interroge quant aux situations d'évaluation à caractère régional et sur la possibilité qu'il y ait une section spécifique qui les regrouperait sur BIM en ligne. M^{me} Drapeau précise que le contexte entourant la banque de situations non réservées ayant évolué, et dans la perspective de faire profiter de ces situations à davantage d'enseignants, il y aurait possibilité de spécifier le contexte de ces situations. M^{me} Demers renchérit sur le potentiel d'ouverture sur le monde de ces situations régionales. Dans cette optique, M^{me} Drapeau soulève que la situation régionale donnée doit tout de même pouvoir être vécue à l'extérieur de la région. M^{me} Carrier donne l'exemple d'une situation régionale déjà élaborée (*L'île Brion*), incluant tout le matériel nécessaire à sa réalisation, dont une vidéo, qui pourrait se prêter à une diffusion portant une mention spéciale. Le Comité conclut que l'idée de diffuser des situations à caractère régional et portant une mention à cet effet est intéressante.

5. GESTION DE BIM EN LIGNE

5.1 MISE À JOUR DE LA LISTE DES ADMINISTRATEURS

Comme il avait précédemment été convenu de communiquer les changements d'administrateur et que les renseignements reçus à ce jour ne touchent que quatre ou cinq régions, M^{me} Drapeau interroge les membres du Comité quant à la façon d'effectuer ces changements. Il est convenu qu'un message courriel peut être envoyé afin de préciser ces derniers. Quant au changement d'administrateur dans BIM en ligne, M^{me} Drapeau précise que l'équipe de BIM en ligne peut assumer ce travail, mais que pour de prochaines occasions, l'administrateur ou l'administrateur délégué en sera responsable. Le guide de l'administrateur précise la façon de procéder.

5.2 AUTHENTIFICATION DES ABONNÉS

M. Bombardier suggère que ce point à l'ordre du jour soit reporté à la prochaine rencontre, compte tenu de ses impacts et du temps restant à la rencontre.

6. PLAN DE TRAVAIL 2010-2011

Conséquemment à l'échange avec M^{me} Linda Drouin, M^{me} Drapeau interroge le Comité quant à la stratégie à adopter en vue du plan de travail à définir. M^{me} Demers propose qu'une première étape du plan de travail pourrait être de revoir, avec des équipes de travail, les situations réservées réalisées cette année, afin de les mettre à jour. M^{me} Crépin suggère que le Comité se réunisse dans le cadre d'une conférence téléphonique, avant le 30 juin, dès que l'information du Ministère sera disponible.

Compte tenu de l'imminence de la parution du régime pédagogique, de la possibilité que M^{me} Drapeau reçoive plus de détails de la part de M^{me} Drouin ainsi que de la possibilité que les deux journées de rencontre nationale apportent d'autres éléments d'information, M. Bombardier suggère qu'à la conférence téléphonique s'ajoute la possibilité d'une rencontre du Comité en juin ou en août, selon les besoins et la nécessité d'une journée de réflexion sur les travaux à venir.

Dans une optique d'uniformisation, M^{me} Trudeau présente l'idée d'un cahier des charges ou d'un protocole qui permettrait de définir un cadre de référence dans les étapes et éléments à respecter lors de l'élaboration d'une situation d'évaluation, lequel servirait aux commissions scolaires et à BIM. M^{me} Trudeau est disponible à travailler sur ce document d'ici la prochaine rencontre du Comité.

Comme les situations ne sont plus élaborées sur une période de deux ans, comme par le passé, et que l'étape de la validation des situations n'est par conséquent souvent plus possible dans le temps, M^{me} Drapeau invite le Comité à considérer une procédure qui permettrait de pallier la situation, tel un comité de validation. M^{me} Trudeau suggère que les équipes qui s'engagent dans l'élaboration d'une situation d'évaluation s'engagent également dans la validation d'une situation d'évaluation élaborée par une autre équipe. M^{me} Drapeau rappelle la nécessité de démarrer le travail des équipes d'élaboration tôt dans l'année scolaire afin d'éviter la course dans la rencontre des échéanciers et d'éviter un engorgement à l'étape de la révision linguistique. M^{me} Demers demande si la situation n'était pas plus avantageuse dans le contexte d'une élaboration sur deux ans. M^{me} Drapeau précise que ce contexte présentait à la fois des avantages et des inconvénients.

En conclusion, M^{me} Drapeau résume qu'il est entendu qu'une lettre sera envoyée aux commissions scolaires quant aux situations de 4^e et 5^e secondaire et à la durée de leur caractère réservé. Il n'y aura pas d'annonce, avant la fin juin indiquant la possibilité que des situations pourraient être revisitées en vue des changements en évaluation à être annoncés. Dans la perspective de ces éventuels changements, M^{me} Drapeau tentera de rencontrer de nouveau M^{me} Drouin, selon les développements à venir. Il est convenu de demeurer à l'écoute des annonces. Lors de la conférence téléphonique du 22 juin, à 14h, il sera question de la possibilité de revisiter des situations, mais également d'en élaborer de nouvelles. Afin de faciliter la discussion à ce sujet et afin de consigner les besoins émergeant de chaque milieu, le document *Plan de travail* (primaire et secondaire) servira de base commune. Ce document sera acheminé par courriel. Selon l'ampleur des changements à venir, la possibilité d'une rencontre en août est enfin réitérée par le Comité.

7. ÉCHANGE AVEC LA REPRÉSENTANTE DU MINISTÈRE

Dans la foulée des travaux, ajustements et changements en évaluation qui sont en cours au Ministère, M^{me} Drouin dresse d'abord le portrait de l'évolution de la situation de septembre dernier à ce jour. Il ressort enfin de la discussion qu'il n'est pas possible de s'avancer sur les changements à venir. Dans la mesure où un projet de règlement du Régime pédagogique est en préparation et qu'une période de consultation est prévue, M^{me} Drouin rappelle que toute hypothèse est possible et qu'il faut demeurer attentif et alerte quant aux annonces à venir. Au sujet de la nécessité que le Comité soit informé des changements dans la perspective du plan de travail de l'année 2010-2011, M^{me} Drouin suggère de prévoir une rencontre avec M^{me} Drapeau ultérieurement. Pour ce qui a trait au souhait émis par le Comité relativement à une rencontre d'information destinée aux services éducatifs, M^{me} Drouin indique que la direction des communications du Ministère prévoit une stratégie en fonction des prochaines semaines et elle réitère que les partenaires auront un rôle à jouer avant que ne soient déterminés les changements. Enfin, conséquemment à la demande formulée par M^{me} Carrier quant à la possibilité de centraliser les situations d'évaluation et épreuves en un même lieu, notamment sur BIM en ligne, dans la section réservée, M^{me} Drouin indique qu'il s'agit d'un sujet à rediscuter avec M^{me} Drapeau.

8. ÉCHANGE ET PARTAGE DE POINTS DE VUE

En vue de la présence de M^{me} Drouin, représentante du Ministère, en après-midi, les membres du Comité échangent des pistes de questionnement et des préoccupations. Les sujets à aborder ont surtout trait aux changements à venir en évaluation et à leur incidence dans les milieux ainsi que sur le plan de travail de l'année à venir, lequel demeure à établir. Le Comité souhaite également demander à la représentante que les services éducatifs soient rencontrés en vue de se concerter et d'être en mesure d'amorcer les changements.

9. AUTRE SUJET

9.1 DÉPART DE M^{ME} DEMERS

M^{me} Drapeau et le Comité s'unissent pour témoigner leur appréciation et souligner la collaboration de M^{me} Demers, à la suite à l'annonce de sa retraite.

10. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Une conférence téléphonique du Comité est prévue pour le 22 juin 2010, à 14 h.

La prochaine rencontre du Comité est prévue pour le 17 septembre 2010.

Avant de terminer, M. Bombardier remercie les membres du Comité pour leur participation. Il conclut la rencontre et les salue.